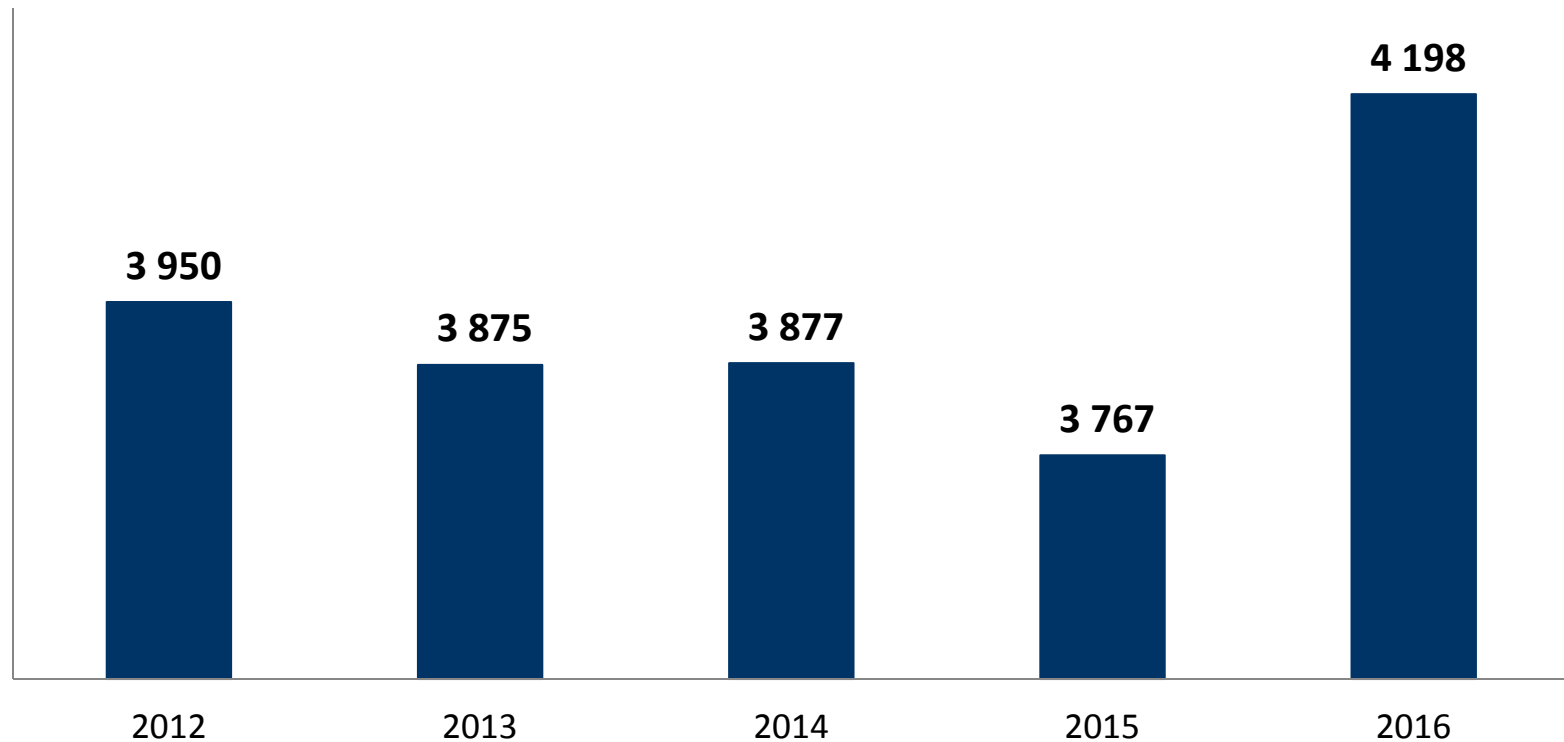


## Réclamations avec interruption de travail



Ces chiffres représentent les réclamations acceptées pour une blessure pour laquelle le travailleur s'est absenté du travail pendant plus de trois jours. Ces travailleurs ont droit à des prestations pour perte de gains ou en reçoivent déjà.